

Bulletin d'histoire politique

Les cinquante ans du ministère des Affaires culturelles Présentation

Paul-André Comeau



Volume 21, numéro 2, hiver 2013

Les cinquante ans du ministère des Affaires culturelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014138ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014138ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Comeau, P.-A. (2013). Les cinquante ans du ministère des Affaires culturelles : présentation. *Bulletin d'histoire politique*, 21(2), 87-88.
<https://doi.org/10.7202/1014138ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les cinquante ans du ministère des Affaires culturelles

PAUL-ANDRÉ COMEAU¹

École nationale d'administration publique

Ce colloque, consacré au demi-siècle d'existence du ministère des Affaires culturelles, des Communications et de la Condition féminine, s'inscrit dans l'ensemble d'événements qui soulignent les 50 ans de la Révolution tranquille. Il s'agit d'un regard de type universitaire porté sur l'une des dimensions, importantes et originales tout à la fois, de la modernisation et du rattrapage qui ont marqué presque deux décennies de l'histoire moderne du Québec.

Une première question s'impose de soi à l'observateur qui se penche sur ce précédent qu'a représenté la création de ce ministère en Amérique du nord. Aucun autre gouvernement sur le continent nord-américain ne s'était engagé dans cette voie. Cette démarche du gouvernement de Jean Lesage suivait de peu la création, par le Général de Gaulle, du ministère de la Culture dont l'écrivain André Malraux allait devenir le prestigieux premier titulaire. Une initiative surprenante et, dans un certain sens, réconfortante quant à la capacité d'innovation des artisans de la Révolution tranquille.

Comment a-t-on donné un sens, une mission à ce nouveau ministère dans la saine agitation des toutes premières années de la Révolution tranquille? Quels domaines a d'abord privilégié le ministère de la Culture, comme on l'appelait à l'époque? Comment se sont enclenchées les interventions, comment se sont structurées les politiques qui, peu à peu, ont concrétisé l'intervention du nouveau ministère dans la vie quotidienne du Québec entraîné dans le tourbillon du changement?

Question tout aussi importante: comment l'action du Ministère s'est-elle naturellement, est-on amené à imaginer, insérée dans une perspective internationale, et ce dès avant l'énoncé de la doctrine Gérin-Lajoie sur le prolongement extérieur des compétences dévolues au gouvernement Québec? Et plus tard, comment le Québec en est-il arrivé à s'inscrire comme leader sur la scène internationale en matière de spécificité culturelle?

Voilà quelques-unes des questions qui structurent les propos des conférenciers et panélistes de ce colloque: anciens fonctionnaires, observateurs, universitaires et chercheurs. Les uns et les autres ont accepté de jeter un regard sur le rôle du politique dans cette initiative hors du commun, à l'époque.

Au-delà de l'éclairage nouveau qui se dégage de ces interventions, la publication de ces actes devrait enrichir la compréhension et l'interprétation de plus en plus large du phénomène majeur qu'a constitué la Révolution tranquille dans l'histoire du Québec.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Président du comité scientifique composé des professeurs Diane Saint-Pierre et Yvan Lamonde.